

Mayotte : le coup de com' de Darmanin ne répond pas aux urgences

mercredi 14 février 2024, par [BRAHIM Nejma](#) (Date de rédaction antérieure : 13 février 2024).

Le ministre de l'intérieur a annoncé une batterie de mesures sur l'île, dont la fin du droit du sol. Loin de répondre aux problématiques que connaît le 101^e département français, il attise surtout la haine de l'autre et contribue à en faire une zone d'exception.

Sommaire

- [Des mesures outrancières](#)
- [Le mal-être de toute une \(...\)](#)
- [L'impensé pourtant essentiel](#)

La visite de Gérard Darmanin était attendue par les uns, volontairement ignorée par les autres. Plusieurs jours avant l'arrivée du ministre de l'intérieur, dimanche 11 janvier, sur l'île de Mayotte, des habitant·es se laissaient aller aux sarcasmes : « *Que des paroles, il va repartir et vous allez oublier tous les problèmes. Vous êtes vraiment habitués aux belles paroles ?* », interrogeait l'un d'eux sur un groupe Facebook d'actualité locale très suivi. « *Donc en douze heures, vous allez me dire que le ministre aura répondu à toutes nos attentes ? Impressionnant !* », commente un autre en publiant l'agenda, effectivement serré, du ministre sur place.

Comment ne pas voir dans cette visite un coup de com' bien ficelé ? Depuis près d'un an, Mayotte fait l'objet d'une attention pour le moins sélective. L'opération de lutte contre l'immigration, nommée « Wuambushu » et préparée en catimini par le ministère de l'intérieur avant d'être lancée au printemps 2023, a suscité l'intérêt de nombreux journalistes venus de métropole.

L'opération a très vite [montré ses limites](#) et provoqué le [chaos](#), entre décision de justice interdisant la [démolition](#) d'un premier bidonville, [violences policières](#) et blocage des [centres de soins](#) par des collectifs favorables à l'opération Wuambushu et assumant de s'en prendre aux plus vulnérables.

Une mère de famille dans son banga à Doujani 2 à Mayotte, en avril 2023. © Nejma Brahim / Mediapart.

La médiatisation a duré plusieurs semaines. Puis plus rien. La presse et les yeux du monde s'en sont détournés, laissant de nouveau l'île seule face à la pauvreté, au manque d'infrastructures, de professeur·es, de logements ou d'eau... En somme, de tout.

Jusqu'à l'occupation du stade de Cavani, à Mamoudzou, par des [demandeuses et demandeurs d'asile](#) africains, que certain·es habitant·es ont choisi de diaboliser et de cibler, tels des boucs émissaires responsables de tous leurs maux. Les occupant·es du stade n'aspiraient pourtant qu'à un simple hébergement, un droit parmi les plus élémentaires.

Cela a suffi à embraser l'île, où des collectifs se sont organisés pour monter eux-mêmes des barrages routiers et exiger l'évacuation du camp. Gérard Darmanin leur a donné raison et promis que ce

serait chose faite. Ses annonces sur la fin du droit du sol, les restrictions sur le regroupement familial, la suppression des visas territorialisés et la mise en place d'un « *rideau de fer* » maritime, le 11 février, sont venues s'inscrire dans ce contexte de haine, exacerbé par une extrême pauvreté et une forme de sous-développement assumé, que jamais les dirigeant·es politiques ne jugent bon de pointer en évoquant la situation de Mayotte.

Des mesures outrancières

Un [rapport caché](#) mais explosif sur la situation de Mayotte, dévoilé par Mediapart en 2023, aurait pu servir de source d'inspiration pour répondre aux innombrables problématiques locales. Il suffit de s'y rendre pour voir combien l'île est en souffrance. Mais il est illusoire de croire que l'approche purement sécuritaire adoptée par l'État, aisément associée à la lutte contre l'immigration illégale, puisse l'apaiser. Les annonces du ministre de l'intérieur, d'une extrême gravité et pourtant validées par le président de la République, ne sont qu'un leurre.

Il s'agit avant tout de criminaliser les uns pour calmer la colère des autres ; et tant pis si, dans cette tentative de diversion, l'État bafoue ses principaux fondamentaux et donne crédit aux idées de l'extrême droite. Qui peut croire qu'avec la fin du droit du sol, les personnes originaires des Comores cesseront de tenter la traversée vers Mayotte, seul « *îlot de richesses* » (à relativiser, bien sûr) dans un « *océan de pauvreté* », comme le disait le chercheur [Fahad Idaroussi Tsimanda](#) ?

« *Il ne sera plus possible de devenir français si on n'est pas soi-même enfant de parents français. Nous couperons ainsi littéralement l'attractivité qu'il peut y avoir dans l'archipel mahorais, il ne sera donc plus possible de venir à Mayotte, de mettre un enfant au monde ici et d'espérer devenir français de cette façon* », a [déclaré](#) Gérald Darmanin à son arrivée à Mamoudzou. Mais, contrairement à ce que pourrait laisser croire le ministre de l'intérieur, le profil des migrants et des migrantes n'est pas homogène.

Il n'existe à ma connaissance aucune étude [...] qui indiquerait que la nationalité est un facteur d'attraction de la migration.

Jules Lepoutre, professeur de droit public

On y trouve des femmes, parfois enceintes, mais également des personnes malades, handicapées ou âgées, des adolescent·es, des enfants et de jeunes adultes en quête d'un avenir meilleur. La fin du droit du sol comme les restrictions sur le regroupement familial n'empêcheront pas les prochains arrivants de s'orienter vers ce qu'ils estiment être le seul horizon, la seule « *perspective* », parfois au péril de leur vie.

« *Il n'existe à ma connaissance aucune étude en démographie, économie ou sociologie qui indiquerait que la nationalité est un facteur d'attraction de la migration* », fait remarquer Jules Lepoutre, professeur de droit public, spécialiste des questions liées à la nationalité, à la citoyenneté

et aux migrations. Ces mesures, si elles sont appliquées un jour, n'auront pour effet que d'accroître la précarisation des plus vulnérables, une fois qu'ils auront déjà rejoint le territoire mahorais. Et c'est cette même vulnérabilité qui crée une partie de la délinquance au niveau local.

« Une juge des libertés et de la détention disait que la violence à Mayotte était justement créée par l'État, puisqu'en expulsant les parents, des enfants se retrouvaient souvent seuls, livrés à eux-mêmes », confie un greffier du tribunal judiciaire de Mamoudzou à Mediapart. Pour Sitina, une ressortissante des Comores vivant à Mayotte depuis 1996, la machine à expulser a en effet de lourdes conséquences : « Des femmes sont embarquées par la police aux frontières et expulsées après avoir accouché, et on s'étonne que des enfants se retrouvent seuls et deviennent des "délinquants". »

Le mal-être de toute une jeunesse ignoré

Les problèmes liés à l'accès à la nationalité, poursuit-elle, existent déjà dans les faits. « Des jeunes qui sont nés ici, ont suivi leur scolarité ici, ont ensuite du mal à avoir leurs papiers à leur majorité. À l'âge de 18 ou 19 ans, ils réalisent qu'en fait, ils n'ont rien. » Depuis 2018, le droit du sol à Mayotte a déjà été limité via la loi Collomb, qui impose qu'au moins un des deux parents ait été présent en France de manière régulière depuis au moins trois mois au jour de la naissance.

« On grandit ici, on finit nos études et on se retrouve sans papiers, parfois à la rue. On jette des cailloux parce qu'on a besoin de manger », résume Djamel Eddine, un jeune du quartier de Tsoundzou. Amdou, son ami, abonde : âgé de 20 ans, il dit être né à Mayotte mais constate que la loi française, dont le droit du sol, « n'est pas appliquée » sur l'île.

« J'ai jamais eu de papiers. On est nés là mais on nous dit qu'on est des étrangers. Après, on est obligés d'arnaquer les autres pour avoir à manger. Quand t'as faim, tu peux faire des trucs bêtes. » Le jeune homme dit avoir déjà « barré la route », alors qu'il était ivre. Il a été condamné à deux ans de prison avec sursis en 2020.

Pourquoi [les autorités] n'envoient pas des entreprises ou des usines ici ? Je vois beaucoup de jeunes qui aimeraient travailler.

Un jeune habitant de Mayotte

Les « bêtises », ou la délinquance, « c'est aussi une manière de dire : "On est là, on existe, faites quelque chose pour nous" », souligne Fatawi, membre d'une association Kaja Kaona, située à Tsoundzou, qui œuvre à la réinsertion sociale et professionnelle des jeunes à travers des ateliers dits « mobilisateurs », visant à valoriser les ressources et savoir-faire locaux.

Tous sont conscients que les responsables politiques n'hésitent pas à tracer le signe « égale » entre immigration et délinquance : qu'il s'agisse de Wuambushu ou des récentes annonces de Gérald

Darmanin, les seules « réponses » apportées visent en priorité la question migratoire. « Pourquoi [les autorités] n'envoient pas des entreprises ou des usines ici ? Je vois beaucoup de jeunes qui aimeraient travailler. On n'est pas tous des délinquants, mais ils nous mettent tous dans le même panier », dit un autre.

Des enfants dans le bidonville de Doujani 2, à Mayotte. © Nejma Brahim / Mediapart.

Bien sûr, l'insécurité est un fléau et il ne s'agit pas de la minimiser. Il faut se rendre à Mayotte pour constater les barrages venant bloquer les habitant-es sur les routes de l'île durant des heures, empêchant de nombreuses personnes de se rendre sur leur lieu de travail ou à de simples rendez-vous ; pour voir les tentatives de caillassage sur les véhicules une fois la nuit tombée, qui contraignent les habitant-es à devoir adapter leurs déplacements en permanence ; pour entendre, aussi, les récits terrifiants d'agressions physiques, de viols ou de torture animale, face auxquels les témoins restent souvent impuissants.

Difficile, néanmoins, d'affirmer que cette insécurité est directement liée aux migrations. Interrogé par Mediapart durant l'opération Wuambushu, le sous-préfet de Mayotte, Frédéric Sautron, avait lui-même précisé qu'il n'y avait pas de lien direct entre les deux phénomènes devant le député Damien Carême, à l'occasion de la visite d'un [lieu de rétention administrative](#). Les personnes qui y étaient enfermées n'étaient « pas des délinquants », avait-il souligné. L'opération Wuambushu et le renforcement des effectifs de forces de l'ordre sur place, de même que l'accélération des éloignements, faisait pourtant à elle seule le lien direct entre insécurité et immigration.

D'autre part, ce n'est certainement pas en créant de telles inégalités et en fracturant la société que cette problématique se dénouera. De nombreuses études scientifiques montrent combien la précarité, notamment financière, mais aussi administrative, peut engendrer différentes formes de délinquance.

L'impensé pourtant essentiel des Comores

Mayotte aurait besoin d'investissements massifs dans le système éducatif, culturel, social et économique. Les politiques migratoires appliquées sur place ont quant à elles montré toute leur inefficacité : plus de 20 000 personnes sont expulsées en moyenne chaque année, ce qui ne les empêche pas de revenir, pour toutes les raisons déjà évoquées.

« Le droit du sol sans une meilleure politique d'intégration pour les immigrés ne vaut pas grand-chose, souligne un éducateur spécialisé ayant vécu à Mayotte et suivi de nombreux jeunes au parcours difficile. Mais y mettre fin n'est pas une solution non plus. Il faut une meilleure politique de réinsertion sociale et éducative, à la fois pour les enfants et les familles. Il faut penser de nouvelles politiques d'immigration. »

Et de poursuivre, sur la question de la délinquance : *« Je peux comprendre ceux qui s'en offusquent et qui en veulent aux jeunes. C'est assez humain, quand on est victime d'un problème, d'en vouloir à la cause directe. Mais je pense qu'il faut prendre du recul et questionner le problème dans sa globalité. »* Et surtout, pointe-t-il, cela *« ne justifie en rien la xénophobie et les mouvements d'extrême droite »* qui fleurissent sur l'île, *« tout comme le fait que certains brûlent les matelas des exilés sur le campement de Cavani ou cherchent à bloquer l'accès aux droits des immigrés »*.

« Il faut que la France réfléchisse mieux à ce qu'elle fait à Mayotte. C'est l'État français qui est délinquant », assène un jeune originaire des Comores, qui considère être chez lui sur le territoire mahorais. *« Si la France ne prend pas ses responsabilités, qu'elle s'en aille. »* Aux yeux de

l'éducateur déjà cité, les familles de migrants comoriens sont avant tout « *victimes* » des politiques menées à la fois par la France et les Comores, qu'il renvoie à leurs responsabilités respectives.

Dénoncer la situation que connaît Mayotte sans évoquer les Comores est en effet insensé. C'est l'angle mort du discours porté par les responsables politiques français depuis près d'un an : la situation de Mayotte ne pourra s'améliorer tant que rien ne sera mis en place pour juguler la pauvreté et la misère, la corruption, le chômage et le manque de perspectives aux Comores.

Rappelons que pour l'ONU, Mayotte n'est officiellement pas rattachée à la France, que l'île est surtout l'objet d'une longue [colonisation consentie](#) et que la séparation d'avec les autres îles des Comores est, pour beaucoup, intenable dans la durée. L'idée d'en faire un territoire d'exception, où sont assumées les dérogations en cascade, contribue surtout à [sa mise à l'écart](#), comme le soulignait l'avocate Marjane Ghaem, spécialisée en droit des étrangers et basée à Mayotte.

Nejma Brahim

P.-S.

- MEDIAPART. 13 février 2024 à 18h02 :
<https://www.mediapart.fr/journal/france/130224/mayotte-le-coup-de-com-de-darmanin-ne-repond-pas-aux-urgences>

- *Les articles de Nejma Brahim dans Mediapart :*
<https://www.mediapart.fr/biographie/nejma-brahim>

ESSF invite lectrices et lecteurs à s'abonner à Mediapart.

POURQUOI S'ABONNER A MEDIAPART ?

- Site d'information indépendant
- Sans subventions ni publicité sur le site
- Journal participatif
- Financé uniquement par ses abonnements

<https://www.mediapart.fr/abonnement>